

**RÉPONSE DE SCGM À UNE DEMANDE D'INFORMATION**

**Origine :** Demande de renseignements en date du 10 juillet 2000

**Demandeur :** CERQ

---

**Question 5**

SCGM-19, doc.4, page 6, lignes 5 à 10

*« Pour les PAEE de nature intangible (non mesurables en m3) tels que la formation, la sensibilisation et l'éducation, ainsi que pour les PAEE nécessitant une recherche supplémentaire d'information, nous n'avons pas été en mesure d'effectuer des tests de rentabilité. Seuls les coûts projetés pour la réalisation de ces activités sont inclus au PGEÉ. »*

Question doc.4-2

Est-ce que, pour certains des programmes de nature « intangible », il sera impossible de mesurer la valeur des bénéfices de sorte que seuls les coûts y associés seront considérés ?

Question doc.4-3

Pour les programmes de nature « intangible » dont les bénéfices pourraient être mesurés mais ne le seront qu'ultérieurement, comment SCGM propose-t-elle d'intégrer éventuellement ces bénéfices au Plan global d'efficacité énergétique ?

---

**Réponse**

**4-2** Pour l'instant, nous prétendons qu'il est très difficile sinon impossible d'établir un lien causal et donc de mesurer quantitativement les bénéfices d'activités intangibles. La seule approche que nous pourrions considérer, ou qui nous fournirait un indicateur de «bénéfices», serait des indicateurs de performance indiquant l'intérêt de la clientèle pour ce genre de produit.

**4-3** Le Plan étant une approche dynamique, toute modification à l'un ou plusieurs de ces paramètres sera intégrée dans la version annuelle révisée accompagnée des explications appropriées. Ceci inclut autant les coûts que les bénéfices de certains programmes ou activités.